

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 NOVEMBRE 2022
--

Présents : BARNOUIN Karina, RAINERI Gérard, MORALES David, BOLLE Erick, COLIN Hubert, COLIN Patrick, DUTFOY Guillaume, MARCHWACKI Eric, REYNAUD Yohan. ABELY Michel arrive à 18h36

Pouvoirs : POYO L Julie donné pouvoir à MARCHWACKI Eric

Secrétaire de séance : Mme Barnouin Karina

Début de séance : 18h20

Validation par les membres du conseil du compte rendu de la dernière séance.

- 1- Modification des statuts de la Communauté de Communes Vaison Ventoux :
Compétences supplémentaires au chapitre II et suppression de la compétence « éclairage public » au chapitre III

Voté à l'unanimité

- 2- Rapport N°10 de Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées de la CCVV :
Qui propose de mettre à zéro le montant des attributions de compensations négatives des 3 communes suivantes : Buisson, St Marcellin les Vaison, Villedieu

Voté à l'unanimité

- 3- Plan Local d'Urbanisme :
Après l'exposé de M. Bolle Erick et discussion, M. le Maire propose que l'on arrête la collaboration avec le bureau d'études Latitude qui a omis de nous signaler que notre PADD était obsolète depuis 2018 d'une part et d'autre part ne répond pas sur les points que nous souhaitons améliorer notamment le zonage des Granges de Fer (passer de N en U) travail qui aurait dû être rendu au mois de juin/juillet de cette année et qui n'est toujours pas réalisé pour mémoire le complément financier pour finir notre PLU avec la société Latitude aurait été de 8 400€ HT à cela s'ajoute diverses options nécessaires qui nous aurait approché du montant de la facture par la société retenue. Il soumet au conseil une autre société Cap Studio Urbain afin de terminer le PLU : montant du devis = 19 500€ H.T.

Voté à l'unanimité

- 4- Travaux place de la mairie et chemin de la Tuilière :
Monsieur le Maire expose qu'il y a une + value de 4 410 € H.T. pour la place et une + value de 1 000 € H.T pour le chemin de la Tuilière.
Coût du mobilier urbain 4 536 €.
Le tout ne dépasse pas la ligne budgétaire prévue.

Voté à l'unanimité

- 5- Acquisition foncière : rectificatif
L'acquisition foncière des parcelles de M. Bovier et Mme Casanova ont été votée lors du précédent conseil mais il convient de rectifier la surface exacte des parcelles
voté à l'unanimité

- 6- Déclassement chemin rural :
Après exposé et discussion le conseil est favorable au déclassement du chemin, il doit faire l'objet d'une enquête publique.
Voté à l'unanimité
- 7- Locaux municipaux destinés au restaurant :
Présentation d'un plan avec estimation des travaux = 101 360 € H.T.
L'architecte Pierre ROUX est retenu, coût des honoraires 13% du montant HT des travaux.
Les élus sont tous d'accord pour faire avancer ce dossier. Vote à l'unanimité.
- 8- Application LOCALITI :
Présentation par M. Morales David, cette application est gratuite et permet à ceux qu'ils l'ont téléchargé d'être prévenu par un message d'info sur le site du village ou d'alerte lorsqu'il y a un danger. Valable aussi dans d'autres lieux que notre commune.
- 9- Distribution colis de fin d'année
Mme Barnouin Karina et Mme Poyol Julie ont privilégié cette année le cadeau plaisir, des producteurs locaux, la qualité à la quantité, les colis offerts aux aînés de notre commune seront accompagnés d'une carte de vœux créée par les élèves de la garderie et distribués lors de la veillée de Noël. Les colis restants seront disponibles en mairie et pour les personnes de plus de 80 ans, les élus le porteront à leur domicile.
- 10- Manifestations de fin d'année :
M. Reynaud Yohan nous invite à venir participer à la veillée de Noël du 17 décembre 2022 à partir de 18h00
- 11- Décision du Maire :
Liste des opérations : Montant H.T.
Bornage partiel Magdelaine B55 279 492 = 1858.70 €
Isolation salle archive = 256.10 €
Pose porte salle archives = 345.24 €
Cheminement piéton place mairie = 4 090.00 €
Ecran ordinateur mairie = 139.00 €
Bornage partiel Magdelaine B66 69 278 280 488 489 = 842.00 €
- 12- Questions diverses :
2 oliviers seront plantés dans les espaces verts et un tilleul sur la place de la Mairie : OK
Prochainement travaux de remplacement de la rampe du pont entre St Marcellin et St Romain : Ok

Fin de séance à 21H